



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Grenoble, le 25 janvier 2016

Christian Champendal
IA-IPR LV–Anglais

à

Mesdames/Messieurs les Professeurs de
langue des sections industrielles concernées

S/c

Mesdames/Messieurs les Chefs
d'Établissements

Rectorat

Collège
des Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
(CIPR)

Discipline

Réf N° ...
Affaire suivie par
Christian Champendal

Téléphone
04 76 74 70 67
Télécopie
04 76 74 70 55

Mél :
christian.champendal@ac-
grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim
RP 1065 - 38021 Grenoble cedex

Objet : Contrôle en cours de formation (CCF) de langues vivantes (LV) en spécialités de technicien supérieur (STS) industriels:

Référence : Brevets de technicien supérieur relevant du Secteur Industriel, concernés par l'arrêté du 22 juillet 2008 (NOR : ESRS0816641A)

Madame, Monsieur,

Le suivi du contrôle en cours de formation en langues des spécialités du secteur industriel concernées par l'arrêté du 22 juillet 2008, sera organisé par l'inspection pédagogique de langues vivantes pour la session 2016 de la façon suivante :

1. Calendrier et suivi des situations d'évaluation :

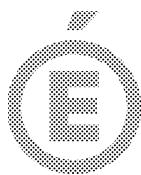
- a/ Une situation de **compréhension de l'oral** est évaluée en CCF en LV **au cours du deuxième trimestre** de la deuxième année.

- b/ Une situation de **production orale en continu et d'interaction** est évaluée en CCF en LV **au cours du deuxième et du troisième trimestre** de la deuxième année.

Les deux situations d'évaluation feront l'objet d'une **remontée groupée** des propositions de notes de CCF, à l'aide du fichier de saisie joint, par voie de messagerie électronique, lorsque l'ensemble des CCF seront terminés, et avant la date limite du **vendredi 27 mai 2016**.

Les dates des sessions d'évaluation retenues par l'équipe pédagogique ainsi que tous les autres éléments d'information y seront renseignés.

Les spécialités concernées retourneront les grilles de saisie des notes à l'adresse du CCF en LV: ccf.anglais@ac-grenoble.fr



Vous procéderez à la saisie des notes définitives de vos candidats sur le logiciel Lotanet après cette transmission à l'adresse électronique du CCF, harmonisation par l'inspection pédagogique et envoi d'un message général d'autorisation par la DEC à tous les sites concernés.

2. Ressources pour le CCF

2/2

L'espace collaboratif de mutualisation QuickR de la DAAF est en service : salle "Langues - CCF en BTS". Afin de renouveler le fonds il est utile d'y déposer vos propres documents à l'adresse: <https://espacecollaboratif.phm.education.gouv.fr/LotusQuickr/daaf-grenoble/PageLibraryC1257AC3003B5905.nsf?Login&RedirectTo=%2FLotusQuickr%2Fdaaf-grenoble%2FPageLibraryC1257AC3003B5905.nsf> (s'y connecter avec l'identifiant "ccfbts" et le mot de passe "ccfbts").

Des ressources sont à disposition sur le site académique interlangues à la rubrique « LVE BTS ». Les documents utiles au CCF sont consultables à l'adresse:

www.ac-grenoble.fr/disciplines/interlangues/articles.php?lng=fr&pg=578

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.
Très cordialement,

Christian Champendal
IA-IPR-anglais pour les IA-IPR LV